



Évaluer l'état de l'environnement en Colombie

QUE RETENIR DE L'ANALYSE ESGAP ?

QU'EST-CE QUE LE CADRE ESGAP ?

L'ESGAP (*Environmental Sustainability Gap*) est un cadre d'analyse qui **évalue la soutenabilité environnementale** d'un territoire en utilisant des **indicateurs fondés sur la science**.

Il calcule un « écart de soutenabilité environnementale » pour chaque composante de l'environnement, qui correspond à **l'écart entre son état actuel et un état qui serait soutenable**. L'ESGAP peut donc **orienter la décision publique** pour agir dans les domaines les plus critiques.



Plus le chiffre est proche de 100, plus la composante est proche du stade de « bon état écologique »



QUE RETENIR POUR LA COLOMBIE ?

Indice de
soutenabilité :

32/100

NB : seuls 17 indicateurs sur 23 ont pu être renseignés



Très faibles émissions de **substances appauvrissant la couche d'ozone**

Utilisation accrue de combustibles propres pour la cuisson, réduisant la **pollution de l'air intérieur**



Très mauvais état des **ressources forestières et halieutiques**

Émissions de CO2 incompatibles avec l'Accord de Paris

Pollution importante des **eaux de surface**

Protection défailante du **patrimoine naturel**

CINQ PISTES D'ACTION

- 1** Identifier les facteurs de succès des initiatives fructueuses et s'en inspirer pour d'autres domaines environnementaux en difficulté
- 2** Évaluer et ajuster les politiques publiques pour les composantes à risque, en identifiant les raisons de cette faible performance
- 3** Améliorer la collecte de données environnementales, pour pouvoir évaluer avec précision l'état de l'environnement et l'efficacité des politiques mises en œuvre

4 Intégrer aux politiques publiques des normes fondées sur la science, appliquées uniformément sur tout le territoire

5 Continuer la recherche sur la soutenabilité, pour améliorer la connaissance des dynamiques de dégradation et de restauration des fonctions environnementales



En savoir plus : « Enhancing Environmental Sustainability Through the ESGAP Framework in Colombia » (*Policy Dialogue n°67*, disponible sur afd.fr)